



Strasbourg, le 17 mars 2025

CDL-PL-PV(2025)001syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

142^e SESSION PLENIERE

Venise, 14-15 mars 2025

CARNET DE BORD

La Commission de Venise :

- a tenu un échange de vues avec Mme Srбуhi Galyan, ministre de la Justice de l'**Arménie**, et a adopté l'avis sur le projet de compléments et d'amendements à la Loi de la République d'Arménie sur l'expropriation de biens pour garantir des intérêts publics prépondérants en Arménie ;
- a tenu un échange de vues avec M. Željko Bogut, secrétaire du Ministère de la Justice de **Bosnie-Herzégovine**, et a adopté l'avis sur les suites données aux avis précédents sur le projet de loi sur le Conseil supérieur des juges et des procureurs de la Bosnie-Herzégovine, précédemment examiné par les sous-commissions sur le pouvoir judiciaire, l'Etat de droit et l'Amérique latine lors de leur réunion conjointe du 13 mars 2025 ;
- a adopté l'avis sur les amendements à la loi organique « Code électoral de **Géorgie** » relatifs aux élections locales, précédemment approuvé par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 13 mars 2025 ;
- a approuvé l'avis urgent sur les amendements au Code des infractions administratives et à la Loi sur les rassemblements et les manifestations de Géorgie ;
- a tenu un échange de vues avec M. Zhanarbek Akaev, membre du Parlement du **Kirghizistan**, et avec M. Aiaz Baetov, ministre de la Justice du Kirghizistan, et a adopté :
 - L'avis sur les projets d'amendements au Code des infractions concernant le transfert obligatoire des délinquants pour un traitement d'urgence de la toxicomanie du Kirghizistan ;
 - L'avis sur les projets d'amendements à la loi sur la protection et la défense contre la violence domestique et au Code des infractions du Kirghizistan, précédemment examiné par les sous-commissions sur les droits fondamentaux, la non-discrimination et la protection des minorités lors de leur réunion du 13 mars 2025.
- a tenu un échange de vues avec M. Vigan Qorrolli, ministre adjoint de la Justice du **Kosovo**, et a adopté :
 - L'avis sur le projet de loi sur le recrutement, l'évaluation des performances, le contrôle de l'intégrité et le statut des juges et des procureurs et sur le projet de loi modifiant la loi sur la responsabilité disciplinaire des juges et des procureurs ;
 - L'avis sur la loi sur le Conseil judiciaire et le projet de loi la modifiant et la complétant,
 - L'avis sur le projet de modification à la loi sur l'Académie de justice ;
- a été informée que l'examen de l'avis sur certaines dispositions de la loi XVII de 2024 sur l'amendement des lois relatives aux questions de justice en **Hongrie** a été reporté à la prochaine session ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Veronica Mihailov-Moraru, ministre de la Justice de la **République de Moldova** et a adopté l'avis sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle ;
- a adopté le mémoire *amicus curiae* conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine pour la Cour constitutionnelle de **Macédoine du Nord** sur les normes internationales et européennes sur l'utilisation des langues minoritaires dans la vie publique et dans les procédures judiciaires, précédemment examiné par les sous-commissions sur les droits fondamentaux, sur la non-discrimination et sur la protection des minorités nationales lors de leur réunion conjointe du 13 mars 2025
- a tenu un échange de vues avec Mme Carmen Patricia Juárez Gallegos, première vice-présidente du Congrès du **Pérou** et M. Aaron Oyarce Yuzzelli, membre de l'Assemblée plénière

du Conseil national des élections, et a adopté l'avis sur le sur le projet d'amendements constitutionnels à l'article 99 de la Constitution concernant la responsabilité des membres des administrations électorales, précédemment approuvé par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 13 mars 2025 et examiné par les sous-commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'État de droit et sur l'Amérique latine lors de leur réunion conjointe du 13 mars 2025 ;

- a tenu un échange de vues avec M. Mihnea Claudiu Drumea, Secrétaire général du Gouvernement de la **Roumanie**, et a adopté l'avis sur l'ordonnance d'urgence concernant la fusion des élections de 2024 pour le Parlement européen et pour les autorités locales, précédemment approuvé par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 13 mars 2025 ;
- a adopté le mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle d'**Ukraine** sur le service alternatif (non militaire) ;
- a approuvé le rapport urgent sur l'**annulation des résultats des élections par les cours constitutionnelles** ;
- a approuvé les commentaires sur la Recommandation 2289 (2025) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe « Faire face aux risques que **les mercenaires et les entreprises militaires et de sécurité privées** font peser sur les droits humains et l'État de droit : un appel en faveur d'une réglementation globale » ;
- a adopté le **rapport annuel d'activités pour 2024** ;
- a autorisé la préparation de deux avis urgents sur les projets d'amendements constitutionnels et sur le projet de décret relatif aux modalités des élections en **Haïti** ;
- a tenu un échange de vues avec M. David Meyer, président du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), sur la mise à jour de la liste des critères de l'État de droit ;
- a tenu un échange de vues avec M. Luke Malaba, président de la Cour suprême du Zimbabwe et président de la **Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA)**, sur les travaux de la CJCA et les pistes potentielles de sa coopération avec la Commission de Venise ;
- a été informée des suites données à l'avis sur la loi relative à la création et au fonctionnement du médiateur en **Andorre**, à l'avis sur les projets d'amendements au code des infractions administratives du Kirghizistan introduisant des sanctions pour l'insulte et la calomnie, et à l'avis sur les devoirs, les compétences et le fonctionnement des juges de paix pénaux en **Türkiye** ;
- a été informée de sa participation, en tant que conseillère juridique, aux **missions d'observation électorale** de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- a été informée des résultats et conclusions de la **conférence** qui s'est tenue à Venise le 12 mars 2025 sur : « Leçons apprises et leçons à tirer : L'expérience de la Commission de Venise dans l'élaboration de normes constitutionnelles transnationales valables », co-organisée avec l'Association internationale de droit constitutionnel ;
- a tenu un échange de vues avec des représentants du **Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe** ;

- a tenu un échange de vues avec la représentante de la **Regione Veneto** ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil des élections démocratiques**, tenue le 13 mars 2025 ;
- a confirmé les dates des prochaines sessions plénières comme suit : 13-14 juin 2025 (exclusivement en ligne) ; 9-10 octobre 2025 ; 12-13 décembre 2025 ; 6-7 mars 2026 ; 12-13 juin 2026 ; 9-10 octobre 2026 ; 11-12 décembre 2026 ;
- a confirmé que la **célébration du 35^e anniversaire de la Commission** aura lieu à Venise le 11 octobre 2025 ; une cérémonie aura également lieu à Strasbourg le 4 juin 2025.

Les avis pour la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo et le mémoire *amicus curiae* pour la Macédoine du Nord ont été préparés au titre du [mécanisme de coopération en matière d'expertise](#) dans le cadre du programme conjoint UE/CdE intitulé « [Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie](#) », cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe. Les avis pour l'Arménie et la République de Moldova ont été préparés au titre du [mécanisme de réponse rapide \(MRR\)](#) dans le cadre du programme conjoint UE/CdE « [Partenariat pour la bonne gouvernance](#) », cofinancé par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.